

4^e Conférence de l'Association d'Études sur les Noirs du Canada

**La réparation pour l'esclavage et le racisme envers les Noirs commence par des excuses officielles:
exiger la reconnaissance de la responsabilité étatique et institutionnel**

Université de Régina, Régina, Saskatchewan

26 mai - 1 juin 2018

La quatrième réunion de la *Black Canadian Studies Association* (BCSA) aura lieu du 26 mai au 1^{er} juin 2018 à l'Université de Régina en Saskatchewan. Il s'agit de la première conférence annuelle organisée dans le cadre du Congrès des Sciences Humaines. Le titre de cette conférence s'inspire de la thématique du Congrès « Diversités convergentes » et d'une des conclusions du rapport récent d'un groupe de travail de l'Organisation des Nations Unies. Ce rapport recommande au gouvernement fédéral de présenter des excuses officielles aux communautés noires du Canada pour l'esclavage et d'envisager des mesures réparatrices pour l'implication du Canada dans les politiques racistes et discriminatoires envers les Noirs.

L'histoire du Canada repose sur l'établissement de colonies, la dépossession des terres autochtones et une économie transatlantique basée sur le commerce triangulaire et la Traite des Noirs. C'est sur cette base socioéconomique que des milliers d'Africains ont été amenés de force au Canada dès le début du XVII^e siècle à titre d'esclaves. Après l'abolition officielle de l'esclavage dans la société canadienne, les Africains, vus exclusivement comme Noirs ou ex-esclaves, continuent d'être déshumanisés et soumis à l'exclusion et à la marginalisation sociale, économique et politique. À certaines époques, la politique d'immigration canadienne a été utilisée pour refuser l'entrée des Noirs au Canada ou encore l'accès à la citoyenneté canadienne. Le racisme envers les Noirs, lègue colonial, conserve aujourd'hui ses empreintes dans toutes les couches des institutions de l'État, notamment (mais non exclusivement) dans le système éducatif et juridique. Les Noirs au Canada – tant ceux nouvellement arrivés que ceux qui y résident depuis plusieurs générations– continuent d'être victimes du racisme systémique, omniprésent et se matérialisant en articulation avec d'autres formes d'oppression.

Jusqu'à présent, des excuses officielles auprès des Noirs ont été présentées à deux occasions. En 2010, des excuses ont été formulées par la ville d'Halifax aux descendants d'Africville après la démolition du quartier de la communauté noire, puis, en 2016, par le Musée Royal de l'Ontario en raison des stéréotypes négatifs et destructeurs contenus dans l'exposition *Into the Heart of Africa* présentée en 1989-1990. Ces excuses demeurent néanmoins insuffisantes : elles n'ont pas reconnu la subtilité perverse du racisme envers les Noirs.

Cette conférence invite les participants se pencher sur le rôle et la portée d'excuses officielles de la part du gouvernement et sur la réparation à mettre en œuvre afin de faire face au racisme historique et persistant envers les Noirs au Canada. Qu'est-ce qui constitue une excuse appropriée pour atténuer les méfaits de l'esclavage? Comment s'assurer qu'une telle excuse ne suggère pas que le racisme envers les Noirs demeure exclusivement chose du passé? Les excuses et la réparation devraient-elles être aussi formulées pour d'autres types de discriminations et de marginalisation? Quelles sont les effets des excuses présentées par l'État dans la vie des Noirs? Comment le Canada devrait-il compenser les Noirs pour plusieurs siècles d'exploitation et d'oppression? Sous quelles formes ces réparations devraient-

elles se présenter? Quels sont les liens existant entre les excuses, la réparation et le racisme persistant envers les Noirs du Canada ?

Faisant de ces questions le mobile de notre conférence, l'Association d'Études sur les Noirs du Canada invite toutes les personnes intéressées à soumettre une proposition, sous forme de communication individuelle ou en groupe, d'un panel de discussion ou d'une présentation par affiche sur des thèmes pluridisciplinaires qui portent sur les Noirs du/au Canada, comme :

- La participation du Canada dans le commerce triangulaire et la Traite des Noirs
- Les conditions et les caractéristiques de l'esclavage des Noirs au Canada
- L'esclavage des Noirs au Canada et le racisme envers les Noirs : mythe ou réalité
- Le déni et la reconnaissance de l'esclavage et du racisme anti-Noirs au Canada

- La réfutation du mythe d'un État-nation canadien
- Les conséquences du décret de 1911 pour les conditions de vie des Noirs au Canada et ailleurs dans le monde
- La "politique des excuses"
- Les excuses de la Grande Bretagne et la France pour l'esclavage
- Quel est le public visé par les excuses étatiques?
- Les excuses, la réparation et la spiritualité
- Les excuses, la réparation et la convergence des intérêts
- Les demandes de réparation dans l'Atlantique noir
- Les implications de la réparation pour l'esclavage canadien au sein de l'État-nation au temps colonial
- La mobilisation des communautés noires pour exiger réparation au Canada
- La discrimination des immigrants noirs, la déportation et la réparation
- Africville et la dépossession de terres appartenant historiquement aux communautés noires
- La réparation, le territoire et la dépossession des terres autochtones
- La solidarité et les alliances pour demander excuses et réparation
- La politique postraciale canadienne
- Les monuments commémoratifs illustrant des colons et des propriétaires d'esclaves
- La valeur et les limites des gestes symboliques.

Chercheurs engagés, étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat, activistes, artistes, politiciens, professionnels, travailleurs culturels et chercheurs communautaires, nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions, en anglais ou en français.

Les participants doivent soumettre un résumé de 250 mots avant le 24 décembre 2017 par courriel à blackcanadastudies@gmail.com. Veuillez inclure votre nom et votre affiliation. Pour les panels de discussion, composés de trois ou quatre communications, les propositions doivent être accompagnées d'une brève description du panel, d'un résumé pour chaque présentation et des noms et affiliations de chaque présentateur/présentatrice. Vous n'êtes pas obligé d'être membre du BCSA pour soumettre une proposition. Cependant, dès l'acceptation de votre proposition, vous devrez payer les frais du BCSA et du Congrès pour pouvoir présenter votre communication.